



NEOVACS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Premier jour de cotation des actions Néovacs regroupées (ALNEV / FR001400HDX0)

Suresnes, le 2 juin 2023 – 8h00 CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce la réalisation, conformément au calendrier annoncé le 15 mars 2023, du regroupement des actions composant son capital social, à raison de 1 action nouvelle contre 8 000 anciennes, et le début, à compter de ce jour, des négociations des actions issues du regroupement.

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Nombre d'actions issues du regroupement : 775 891 actions
- Code ISIN des actions nouvelles regroupées : FR001400HDX0
- Code Mnémorique des actions regroupées : ALNEV

L'actionnaire qui n'a pas pu obtenir un nombre d'actions multiple de 8 000 sera indemnisé à hauteur de ses rompus restants dans un délai de 30 jours par son intermédiaire financier.

Calendrier indicatif de l'opération

OPERATIONS DE REGROUPEMENT	
Première cotation des actions nouvelles	2 juin 2023
Record date	5 juin 2023
Attribution des actions nouvelles	6 juin 2023
GESTION DES ROMPUS	
Date début indemnisation des rompus par les intermédiaires financiers	6 juin 2023
Date limite indemnisation des rompus par les intermédiaires financiers	6 juillet 2023

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde[®], brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13^{ème} congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde[®] » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations :** www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Déborah SCHWARTZ
Relations Presse financière
dschwartz@actus.fr
01 53 67 36 35